



STA VIATOR

# Conseil Municipal

## du jeudi 20 novembre 2025 à 19H30

Affiché le 03/12/25

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SIMON Raphaël

Absents représentés : ARIS Georges représenté par SABLAYROLLES Rolande, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, NITART France représentée par LUPOTTO Gérard, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre, VRIGNON Bertrand représenté par DUPONT Martine, ANTOINE SAVARY Kathia représentée par SOUMATI Marie-Christine, CHIBANI Franck représenté BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, DORDE Maeva représentée par VALLAURI Jean-Claude

Absents excusés : ROMERO Muriel, DOTTAIN Laurence, BRACCO Patrice, LACOUT Philippe

Absent : BEUGNIET Pierre

Secrétaire : Mme SABLAYROLLES Rolande.

### Ordre du jour :

- 1) Décision modificative n°3 sur le budget principal
- 2) Décision modificative n°1 sur le budget eau assainissement
- 3) Quart des crédits budget principal pour 2026
- 4) Quart des crédits budget annexe eau assainissement pour 2026
- 5) Redevance performance des réseaux d'eau potable 2026
- 6) Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif 2026
- 7) Réponse à l'appel à projet 2026 petit patrimoine non protégé
- 8) Modification du plan de financement pour les travaux de la canalisation du tunnel de Braus
- 9) Attribution de cartes-cadeaux de Noël 2025 au titre de l'action sociale
- 10) Motion relative à l'absence de personnels médico-sociaux et référents à l'école St Exupéry
- 11) Motion relative à l'absence de personnels médico-sociaux et référents au collège Rabelais
- 12) Ventes parcelles C 465 et C 467 quartier Cuolla : modification
- 13) Attribution du marché voirie 2025-2026
- 14) Nouvelle convention de gestion entre la CCPP et la commune pour la Maison France service
- 15) Convention avec le conseil départemental pour la mise en place d'un relais labellisé MDA en Maison France service
- 16) Modification du tableau des effectifs
- 17) Terrains résidentiels au Castel : attribution suite à la consultation lancée
- 18) Terrains pour résidence seniors au Castel : attribution suite à la consultation lancée
- 19) Offre de concours
- 20) Informations

### CONSTAT DE QUORUM

À l'issue de l'appel auquel procèdent Mme SABLAYROLLES et monsieur le maire, le maire constate que seuls 9 conseillers sont présents sur 12 au minimum. Il y a donc constatation d'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du conseil municipal,

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'il y a absence de quorum, le Conseil Municipal peut être convoqué à nouveau à trois jours au moins d'intervalle. Il peut alors délibérer valablement, sans condition de quorum.

Il est donc décidé que le Conseil Municipal se réunira à nouveau le lundi 24 novembre 2025 à 18H30. Les conseillers municipaux recevront une nouvelle convocation en ce sens.

La Secrétaire de séance,  
Rolande SABLAYROLLES

Le Maire,  
Docteur Pierre DONADEY



Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARENE

[www.escarene.fr](http://www.escarene.fr)

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : [mairie@escarene.fr](mailto:mairie@escarene.fr)

Fax. 04 93 91 64 01